

15. ETAT DE POLLUTION DES SOLS

Le site de la carrière de Kerrouët n'est pas recensé comme potentiellement pollué sur les bases de données BASIAS (<https://www.georisques.gouv.fr/risques/basias/donnees/>), BASOL et SIS (<https://www.georisques.gouv.fr/risques/sites-et-sols-pollues/donnees#/>).

A noter qu'un site BASOL, un SIS et cinq sites BASIAS sont recensés sur la commune du Mené, mais que le plus proche du site est situé à plus de 800 m du projet (cf. carte ci-dessous).



De plus, les parcelles de l'extension sont des parcelles agricoles cultivées et ne peuvent donc être potentiellement polluées.

Il n'y a donc pas lieu de suspecter l'existence de pollutions historiques des sols sur le site.

Les mesures de limitation des risques de pollution des sols sur le site sont identiques à celles prises pour limiter les risques de pollutions des eaux, aspect développé au chapitre 9.4.4, auquel on se reportera.